

LE CONTACT DES LANGUES SLAVES ET DU FRANÇAIS : VERS UNE TYPOLOGIE ADAPTÉE DE L'INTERFÉRENCE

Lucia Ráčková

Univerzita Mateja Bela v Banskej Bystrici, Filozofická fakulta,
Katedra romanistiky, Tajovského 40, 974 01 Banská Bystrica, Slovaquie
lucia.rackova@yahoo.com

THE CONTACT OF SLAVIC LANGUAGES AND FRENCH: TOWARDS AN ADAPTED TYPOLOGY OF INTERFERENCE

Abstract: The paper deals with grammatical interference in the formation of the passive voice in French by Slavic native speakers. In Slavic languages, which are mostly of a flexive type, the passive voice holds a particular position. The specificity of its use lies in the lower frequency of the passive in comparison with the active voice, as well as in a different degree of variability of passive structures. How can these specificities lead to negative transfer in the utterances of Slavic native speakers in French? The study is a contribution to the verification of the hypothesis on the correlation between the typology of languages in contact and the typology of forms of linguistic interference, putting forward arguments in favour of a possible adaptation of the grammatical interference typology of Weinreich in a particular linguistic context.

Keywords: French language; Slavic languages; grammatical interference; language contact; passive voice

Résumé : Cet article porte sur l'interférence grammaticale qui a lieu lors de la formation du passif en français par des apprenants slavophones. Dans les langues slaves, relevant le plus souvent, par leurs traits caractéristiques prédominants, du type flexionnel, le passif occupe une place particulière. Celle-ci se reflète dans le rapport entre les formes passives et les formes actives du point de vue de la fréquence et dans la variabilité des structures du passif. En quoi ces particularités sont-elles porteuses d'effets de transfert négatif dans la production linguistique des sujets slavophones natifs en français ? Cette étude est une contribution à la vérification de l'hypothèse concernant la corrélation entre la typologie des langues en situation de contact et la typologie des formes de l'interférence linguistique, et apporte des arguments en faveur d'une possible adaptation de la typologie de l'interférence grammaticale d'U. Weinreich dans un contexte linguistique particulier.

Mots clés : langue française ; langues slaves ; interférence grammaticale ; contact des langues ; voix passive

1. Introduction

L'objet de cette étude est l'interférence linguistique (le transfert linguistique négatif) entre les langues slaves et la langue française au niveau de la morphosyntaxe, notamment dans la formation du passif en français par les natifs slavophones. On peut supposer que les différences systémiques entre les langues slaves et le français peuvent devenir sources d'interférence grammaticale lorsque ces langues entrent en contact chez un locuteur. Il est possible d'émettre l'hypothèse que, dans un tel contexte (inter)linguistique, les différentes formes de l'interférence linguistique n'apparaissent pas de manière égale, mais que certaines manifestations de l'interférence sont privilégiées par rapport à d'autres. Nous présenterons les résultats obtenus lors d'un premier essai de vérification de cette hypothèse, en nous appuyant sur la théorie de l'interférence linguistique de Weinreich (1953). Le raisonnement sera illustré au moyen de quatre cas de figure de contact entre les langues slaves et la langue française.

Dans les langues slaves, relevant le plus souvent du type flexionnel, le passif occupe une place particulière. Celle-ci se reflète, premièrement, dans le rapport déséquilibré entre les formes passives et les formes actives du point de vue de la fréquence. Dans les langues slaves, l'emploi du passif est moins fréquent que dans les langues comme le français, où prédominent les traits analytiques. Deuxièmement, les langues slaves accordent une place importante aux structures pronominales qui s'emploient souvent dans les énoncés où, en français, on utilise le passif. Dans quelle mesure ces particularités influent-elles sur l'utilisation du passif en français langue étrangère par les locuteurs slavophones ?

Pour réfléchir sur les effets particuliers observables dans une situation de contact de langues, nous observerons la production langagière de quatre locutrices originaires de quatre pays slaves (Slovaquie, Ukraine, Bulgarie et Serbie). Ces locutrices ont accepté de répondre à une série de questions centrées sur l'utilisation du passif français et sur l'identification des spécificités de leurs propres bagages linguistiques. L'étude des quatre cas de figure de contact de codes (le français vis-à-vis du bulgare, du serbe, du slovaque et de l'ukrainien) ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité ni à la généralisation. Elle représente une première étape vers un travail comparatif et contrastif en vue d'un examen plus approfondi de l'interférence linguistique. Le but de cette approche est d'identifier les faits de langue qui sont susceptibles d'être pertinents dans un tel examen quand il s'agit du passif.

Notre étude est conçue en relation avec les recherches que nous menons dans le domaine de la grammaire contrastive, notamment autour du concept de contextualisation des informations grammaticales. La contextualisation est comprise comme une adaptation de l'information grammaticale à un récepteur spécifique. Elle est liée aux besoins d'un enseignement des langues qui vise à la meilleure valorisation possible du bagage linguistique de l'apprenant, en construisant une nouvelle compétence à partir des acquis préexistants, tant en langue maternelle qu'en langues étrangères, avec une attention spécifique accordée à la mise en évidence des faits de langues relevant des rapports interlinguistiques entre des langues typologiquement et/ou génétiquement apparentées.

Dans la recherche portant sur la contextualisation de la grammaire, l'étude de l'interférence linguistique joue un rôle important. La construction d'une base théorique et méthodologique solide s'impose, permettant de dépasser les limitations des recueils et analyses d'erreurs, fréquentes dans la didactique des langues et dans la linguistique, pour arriver à des résultats qui pourraient prétendre à la généralisation.

2. Points de départ

La réflexion sur l'influence d'une langue sur l'autre chez l'individu en situation de contact de langues a débuté dans les années 1930. La théorie de l'interférence présentée par Weinreich (1953) a pour points de départ trois distinctions fondamentales :

- le morphème *vs* la relation grammaticale,
- la catégorie dont l'expression est obligatoire *vs* celle dont l'expression ne l'est pas,
- les morphèmes plus ou moins liés.

Les morphèmes sont compris comme des segments d'énoncés. Parmi les relations grammaticales nous comptons l'ordre des morphèmes, la dépendance des morphèmes et les changements prosodiques. Les morphèmes et les relations grammaticales propres à la langue A peuvent apparaître dans les énoncés en langue B où ils se distinguent par leur caractère « emprunté » (Weinreich 1953 : 30). Parmi les manifestations typiques de l'interférence on peut relever :

- A) l'emploi d'un morphème propre à la langue A dans un énoncé en langue B,
- B) le transfert de la relation grammaticale de A à B
 - B1) l'application de la relation grammaticale propre à la langue A aux morphèmes de la langue B, ou
 - B2) la négligence d'une relation propre à la langue B qui n'a pas de modèle en langue A,
- C) la modification de la fonction du morphème propre à la langue B selon le modèle d'un morphème propre à la langue A
 - C1) l'expression de catégories existantes par de nouveaux morphèmes,
 - C2) l'établissement de nouvelles catégories, ou
 - C3) l'élimination de catégories existantes.

La transférabilité des morphèmes dépend de leur type, de leur caractère lié ou non lié et de leur fonction grammaticale. Le transfert des morphèmes fortement liés est extrêmement rare ; il peut être observé entre des variétés linguistiques très proches, dotées de structures grammaticales semblables et d'un lexique également similaire. Le transfert des morphèmes non liés en langue source là où la langue cible utilise des morphèmes liés pourrait s'avérer plus réalisable que d'autres types de transferts ; la même situation est valable pour le transfert des morphèmes qui remplissent des fonctions grammaticales très variées par rapport aux morphèmes dont la sphère d'usage est limitée et pour le transfert des items non intégrés dans la structure (morpho)syntaxique de l'énoncé, tels que les interjections (ces dernières font, selon Weinreich, très souvent l'objet d'un transfert).

À la différence du transfert des morphèmes, le transfert des relations est extrêmement fréquent. Les phénomènes liés à l'ordre des mots en sont des exemples clairs. Trois types d'effets du transfert de la relation peuvent se produire : la

production d'un nouveau sens, la production d'un sens brouillé, mais tout de même déchiffrable, ou aucun effet pour l'intelligibilité. Les trois types d'effets peuvent se produire lors du transfert de trois types de relations : l'ordre des éléments, les changements prosodiques et l'accord/la dépendance. La fréquence relativement élevée des transferts de relations par rapport aux transferts de morphèmes peut être expliquée par le fait que les relations grammaticales sont moins directement perçues par les locuteurs que les morphèmes d'une langue.

Il faut noter que l'interférence peut se manifester dans les situations où la même fonction est rendue par un morphème dans la langue A et par une relation dans la langue B. Aussi, la ressemblance formelle entre les morphèmes peut amener à la ressemblance fonctionnelle et vice versa, l'existence de fonctions semblables dans la langue A et dans la langue B peut entraîner un transfert de formes de manière à ce que cette fonction soit remplie par des morphèmes similaires (Weinreich 1953 : 39). Le plus souvent, la forme grammaticale qui sert de modèle est celle qui est plus explicite, en d'autres termes celle qui est moins liée et/ou qui est dotée d'un degré moins élevé de variabilité.

Dans le cas qui est le nôtre, il est important d'envisager aussi l'interférence grammaticale qui mène à l'abandon de l'expression de certaines catégories ou à leur expression inconsistante. Ce type d'interférence représente un cas typique rencontré dans le processus de l'acquisition d'une langue étrangère. Les mêmes phénomènes se constatent dans les langues hybrides du type *lingua franca*.

3. Observations de cas de locutrices natives slavophones

Dans la phase initiale de notre recherche, nous avons travaillé avec quatre locutrices natives slavophones, de langues maternelles différentes, pour obtenir des informations sur leurs difficultés en français langue étrangère, notamment pour ce qui est de la formation du passif, et sur les possibles sources d'interférence entre les langues slaves et le français.

La locutrice L1, âgée de 23 ans, d'origine slovaque, étudiante en gestion d'entreprise, maîtrise l'anglais au niveau B2/C1 et le français, qu'elle a étudié pendant 8 ans, au niveau B1. La locutrice L2, âgée de 33 ans, Ukrainienne, étudiante en économie internationale et gestion, parle russe (C1), anglais (B2) et français (A2, 2 ans d'apprentissage). La locutrice L3 (22 ans) est Bulgare, étudiante en comptabilité, maîtrisant l'anglais au niveau B2 et le français, après 4 ans d'études, au niveau A2. La locutrice L4, 20 ans, Serbe, étudiante en lettres classiques, maîtrise l'anglais, le français et le grec moderne, évaluant ses propres compétences en ces trois langues comme à peu près égales, correspondant au niveau B2. L'importance des bagages linguistiques et des parcours de formation des locutrices se confirme dans une certaine mesure, et influence la qualité du travail métalinguistique des locutrices et la maîtrise des procédés grammaticaux liés à la formation du passif en français.

Les locutrices natives slavophones ont été amenées à réfléchir sur les usages du passif dans leurs langues maternelles respectives et en français langue étrangère à partir d'une série d'énoncés-exemples à transformer ou à commenter. L'interaction

avec les locutrices plurilingues, étudiantes à l'université, ayant pour âge moyen 24 ans et demi, nous a permis de préciser notre hypothèse et de mettre à l'épreuve sa solidité en ce qui concerne les possibles sources d'interférence entre les langues slaves et le français.

Le slovaque est une langue slave de la branche Ouest, l'ukrainien appartient à la branche Est et le bulgare ainsi que le serbe se rangent parmi les langues slaves du Sud. Néanmoins, parmi ces langues slaves, on trouve des ressemblances dans les systèmes phonétique et lexical mais aussi dans la morphosyntaxe. Le serbe, le slovaque et l'ukrainien sont des langues où prédominent les traits linguistiques typiques des langues flexionnelles, alors que le bulgare est une langue que ses traits primordiaux rangent parmi les langues de type analytique. De ce point de vue, c'est lui qui se rapproche le plus du français.¹

Le passif étant au centre de notre intérêt, notre attention s'est portée sur les questions suivantes : a) l'expression du temps dans les énoncés au passif, b) l'organisation syntaxique des énoncés au passif (la construction du complément d'agent), c) le rapport entre les structures passives et les structures pronominales et d) les limites de la passivabilité. Nous supposons que ces phénomènes sont susceptibles de poser des problèmes aux locuteurs slavophones.

Les quatre langues slaves ici traitées et le français connaissent la même structure 'canonique' du passif, formée de l'auxiliaire (le plus souvent *être*) et du participe passé du verbe plein :²

- (1)
- a) La lettre a été écrite par Jean.³ (français)
 - b) Писмото е написано от Иван. (bulgare)
 - c) Писмо је написано од Ивана. (serbe)
 - d) List bol napísaný Jánom. (slovaque)
 - e) Лист був написаний Іваном. (ukrainien)

Néanmoins, ces formes identiques ont des valeurs différentes au sein des systèmes des formes verbales des cinq langues traitées. Dans la communication orale et écrite, les langues slaves privilégient largement l'actif au passif. Ce comportement est lié, en partie, au caractère flexionnel de la plupart de ces langues, qui favorisent l'expression des catégories grammaticales par des morphèmes liés.⁴

3.1. La voix passive et la variabilité des temps verbaux

Les temps verbaux de la voix passive sont une source de confusion pour les locuteurs slavophones. Le système verbal de leurs langues maternelles est moins varié que celui du français. En français, la conjugaison passive de l'indicatif comprend

¹ Quant au classement typologique, le bulgare et le macédonien constituent des exceptions parmi les langues slaves (Dolník 1999 : 100).

² Les grammaires du bulgare soulignent l'étroite proximité de la catégorie du participe passé et de l'adjectif (Alexander – Mladenova 2000 : 27).

³ L'exemple en bulgare est repris de Stambolieva (2008 : 211).

⁴ À l'emploi des formes analytiques en français sont également liées l'utilisation fixe de l'ordre des mots et la tendance à maintenir le pronom personnel sujet.

dix temps verbaux : le présent, le futur, le futur proche, le futur antérieur, le passé composé, le passé récent, l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé simple. Celle du subjonctif dispose de quatre formes (présent, passé, imparfait, plus-que-parfait), celles du conditionnel et de l'infinitif disposent chacune de deux formes (présent et passé).⁵

En slovaque, il existe deux formes de passif à l'indicatif présent, passé et futur, au conditionnel présent et passé, à l'infinitif et à l'impératif : la forme descriptive et la forme pronominale. Malgré le grand nombre de formes au premier abord, c'est la forme active qui est privilégiée par rapport à la forme passive (Dvonč *et al.* 1966 : 473–487).

En bulgare, on trouve des formes passives au présent, au passé et au futur de l'indicatif. Comme c'est le cas dans les autres langues slaves, les locuteurs ont le choix entre la construction passive avec un participe passé et la construction pronominale. L'évolution des fonctions pragmatiques de ces deux types de constructions a mené à la différenciation fonctionnelle de leurs usages : la construction canonique (avec un participe) semble être réservée aux énoncés à valeur spécifique, tandis que le passif réfléchi est adopté dans des énoncés à valeur générique (Kahl, Metzeltin et Schaller 2012 : 28). En général, les fréquences des formes passives décroissent avec le temps.

Les verbes serbes sont conjugués, à l'indicatif, à quatre temps du passé (le passé composé/perfectif, l'aoriste, l'imparfait et le plus-que-parfait – les deux derniers n'ayant qu'un usage limité et étant ressentis par les locuteurs natifs comme archaïques, l'aoriste étant réservé à l'écrit), un temps du futur et un temps du présent. On peut s'attendre à la réduction finale de ce système à trois membres : le passé, le présent et le futur (Asic 2000 : 275). En dehors de l'indicatif, nous trouvons deux formes temporelles au conditionnel et à l'impératif.

Le système verbal de l'ukrainien ressemble à ceux des autres langues slaves, plus particulièrement celles de l'Est (le russe et le biélorusse). L'ukrainien connaît trois temps verbaux : le présent, le passé et le futur. Il est centré sur les distinctions fondamentales liées à l'aspect, notamment l'imperfectif *vs* le perfectif. Ce n'est que le futur des verbes imperfectifs qui est exprimé par les formes verbales complexes (Press – Pugh 2015 : 204–205).

C'est la différence des structures par rapport au paradigme de la voix passive qui entraîne le plus grand nombre d'erreurs lors de notre étude.

Aucune des locutrices ne construit correctement le passif lorsque l'énoncé est au passé simple en français (ex. 2 et 3⁶) :

(2) Le président **mit** en place un référendum.

→ à Un référendum **fut mis** en place par le président.

L1 : Un referendum **a été mit** en place par le president.⁷

⁵ En pratique, toutes ces formes ne sont pas utilisées.

⁶ Dans nos exemples, nous introduisons d'abord la phrase d'origine (active) et sa transformation attendue au passif, ensuite les énoncés produits par nos locutrices. Dans certains exemples, les énoncés produits par les quatre locutrices sont présentés pour qu'on puisse les comparer ; dans d'autres cas, nous ne présentons que les énoncés produits par certaines de nos locutrices pour montrer les emplois particuliers qui méritent d'être commentés.

⁷ Les énoncés produits par nos locutrices sont reproduits tels quels. Les erreurs de frappe ne sont pas corrigées.

- L2 : Un referendum **a mis** en place par le president.
- L3 : Un référendum **était mis** en place par le président.
- L4 : Un référendum **est mis** en place par le président.

(3) On le **couronna** empereur cette année-là.

→ à Cette année-là, il **fut couronné** empereur.

L1 et L2 : *pas de réponse*

L3 : Il **sera couronné** empereur cette année-là.

L4 : Il **eût couronné** empereur cette année-là.

Les deux exemples présentés ci-dessus relèvent de la situation décrite par U. Weinreich en termes de 'neglect of a relation of B which has no prototype in A' (Weinreich 1953 : 30). Le passé simple français n'a pas d'équivalent dans les systèmes des temps verbaux des langues slaves, quoiqu'un parallèle puisse être identifié entre le passé simple et l'aoriste serbe (Milić 2015 : 213) et l'aoriste bulgare. L'interférence se manifeste au niveau du problème de reconnaissance posé par la forme du passé simple en langue française dans la phrase initiale (L2, L4) et, par conséquent, au niveau des problèmes qui surgissent quant à la construction de l'énoncé transformé au passif (en ce qui concerne la forme verbale de l'auxiliaire chez toutes les participantes, et chez certaines en ce qui concerne la forme du participe passé et le choix de l'auxiliaire).

Des erreurs semblables (le choix du temps verbal et/ou le choix de l'auxiliaire) peuvent également être observées dans les énoncés où d'autres temps verbaux sont employés (le futur – ex. 4, 5 ; le présent – ex. 6 ; le passé composé – ex. 7, 8) :

(4) La région **subventionnera** les travaux.

→ à Les travaux **seront subventionnés** par la région.

L1 : *pas de réponse*

L2 : Les travaux **auront être subventionnés** par la région.

L3 : Les travaux **seront subventionnés** par la région.

L4 : Les travaux **auraient été subventionnés** par la région.

(5) On **projettera** ce film à Cannes.

→ à Ce film **sera projeté** à Cannes.

L2 : Ce film **aura être projettere** a Cannes.

L4 : Ce film **aura été projeté** à Cannes.

Dans les exemples 4 et 5, nous observons des substitutions fautives du futur antérieur au futur simple, des hésitations liées à l'auxiliation et aux irrégularités des paradigmes verbaux (le cas du verbe *projeter*). Les erreurs relatives à la forme du participe passé du verbe *projeter* apparaissent également dans les énoncés produits par L1 et L2 qui ne sont pas cités ici et qui sont corrects quant à la forme du verbe auxiliaire.

(6) Tous **respectent** Paul.

→ à Paul **est respecté** de tous.

L3 : Paul **était respecté** par tous.

Dans l'énoncé produit par L3, le temps verbal n'est pas utilisé de façon correcte. La phrase initiale étant au présent de l'indicatif, il aurait fallu conserver ce temps dans la construction passive. Mais L3 a employé la forme de l'imparfait du verbe auxiliaire *être*. En plus, le passif est suivi de la préposition *par* au lieu de la préposition *de*

exigée par le verbe *respecter* qui est obligatoirement suivi de cette préposition dans les constructions passives.

Les transformations des énoncés au passé composé dans les exemples 7 et 8 ont posé des problèmes aux quatre locutrices. On constate que la forme passive du passé composé elle-même n'est pas assez bien maîtrisée.

(7) On les **a placés** en garde à vue.

→ à Ils **ont été placés** en garde à vue.

L3: Ils **étaient placés** en garde à vue.

(8) On **a souvent utilisé** cette technique.

→ à Cette technique **a souvent été utilisée**.

L1 : Cette technique **est utilisé souvent**.

L2 : Cette technique **a été utilisée souvent**.

L3 : Cette technique **est souvent utilisée**.

L4 : Cette technique **a été souvent utilisée**.

Les énoncés ci-dessus montrent une grande insécurité des locutrices vis-à-vis de l'emploi des temps verbaux français dans les énoncés au passif. Cette insécurité trahit des représentations souvent fautives concernant l'expression des rapports d'antériorité et de postériorité dans la langue française quelle que soit la voix verbale. Ces relations, ainsi que le caractère accompli ou inaccompli et d'autres traits des actions verbales, sont exprimés dans les langues slaves par des moyens linguistiques différents. Les nuances aspectuelles peuvent être exprimées par la forme lexicale du verbe. Ainsi, les verbes perfectifs se distinguent des verbes imperfectifs par :

- une paire de lexèmes différents, par ex. en slovaque *hovorit – povedať* (parler – dire), en ukrainien *брати – взяти*⁸ (prendre) etc.;
- la présence de préfixes, par ex. en serbe *чекати – дочекати*⁹ (attendre), en slovaque *písať – napísať* (écrire), en ukrainien *читати – прочитати* (lire), en bulgare *ям – изям* (manger) ;
- la présence de suffixes (de la désinence verbale) ou d'alternance morphologique, par ex. en serbe *одговорити – одговарати*¹⁰ (dissuader), en slovaque *presvedčiť – presvedčať* (persuader), en ukrainien *вставити – вставляти* (insérer), en bulgare *договоря – договарям* (se mettre d'accord).

Ainsi, l'aspect accompli exprimé par le passé composé dans l'énoncé français *J'ai persuadé tout le monde* serait exprimé en slovaque par le prétérit du verbe perfectif *presvedčil* (*Všetkých som presvedčil / Všetkých som presvedčila*¹¹). Au contraire, l'aspect inaccompli exprimé en français par le choix du temps verbal de l'imparfait dans *J'insérais la clé dans la serrure quand mon portable a sonné* serait exprimé en slovaque par le prétérit du verbe imperfectif *vkładať* (*Vkladal/Vkladala som kľúč do zámky, keď mi zazvonil telefón.*). On peut observer que les choix des moyens linguistiques pour

⁸ Exemple repris de Press – Pugh (2015 : 209).

⁹ Exemple repris d'Alexander (2006 : 66).

¹⁰ Exemple repris d'Alexander (*ibid.*).

¹¹ La forme du prétérit s'accorde en genre avec le sujet. Ainsi, *presvedčil* s'emploie avec un sujet masculin, *presvedčila* s'emploie avec un sujet féminin. Il en va de même pour la paire *vkladal* et *vkladala* employée dans l'exemple suivant. La désinence *-a* marque le féminin.

exprimer les mêmes traits liés aux actions verbales sont fondamentalement différents en français et dans les langues slaves. Les oppositions entre les différents temps du passé en français (parmi lesquelles l'opposition entre l'imparfait et le passé composé, mais aussi l'opposition entre le passé composé et le passé simple) ou entre les temps du futur (notamment l'opposition entre le futur simple et le futur antérieur), dans les énoncés comportant un verbe à la voix active tout comme dans les énoncés comportant un verbe à la voix passive, représentent autant de phénomènes avec lesquels les natifs slavophones ne sont pas familiers *a priori*. Cela explique les difficultés des locutrices slavophones à construire correctement les énoncés français.

En dehors des difficultés récurrentes qui résultent de l'interférence du français et des langues slaves, nous avons pu repérer chez les locutrices choisies des difficultés individuelles attribuables à des facteurs liés à leur histoire personnelle, leurs bagages linguistiques ou leurs parcours d'apprentissage. Ainsi, certaines erreurs commises par la locutrice ukrainienne (L2) n'apparaissent guère chez les autres locutrices. L2 emploie des formes verbales telles que *aura être* au lieu de *sera* et le participe passé *projettere* à la place de *projeté*. Cela peut être le résultat de son parcours d'apprentissage du français relativement court (2 ans seulement). En plus de *être* et *été* en position de participe passé, L2 confond les auxiliaires *être* et *avoir*. La tendance à privilégier l'auxiliaire *avoir*, qu'on observe dans ses énoncés, est un phénomène intéressant chez une locutrice slavophone dans la mesure où dans les constructions passives des langues slaves, en général, on privilégie l'emploi du verbe auxiliaire équivalant au verbe français *être* à l'emploi du verbe auxiliaire équivalant au verbe français *avoir*. Il peut s'agir d'une interférence grammaticale de l'anglais, langue étrangère mieux maîtrisée par L2 que le français.

Dans les énoncés produits par la locutrice bulgare (L3), nous observons une transformation erronée de la phrase active avec le verbe au présent de l'indicatif en une phrase passive avec le verbe au passé composé (ex. 5). À la différence des hésitations entre les divers temps du passé ou les divers temps du futur, justifiables en partie par les différences systémiques dans l'expression des nuances aspectuelles, ce type de substitution s'explique plus difficilement.

Dans l'exemple 7, en dehors des phénomènes liés à l'auxiliation et à la passivation, on observe des problèmes liés à l'accord du participe passé avec le sujet de la phrase passive (L1, L2) et à la position de l'adverbe (L2, L4). La position non-standard de l'adverbe *souvent* est due au fait que, dans les langues slaves flexionnelles, l'ordre des mots est plus flexible qu'en français.

Nous constatons que les connaissances de l'emploi du passif en français par nos locutrices sont partielles et que leurs productions subissent l'influence de leurs langues maternelles.

3.2. L'utilisation des prépositions « par » et « de »

Dans les langues slaves, le complément d'agent se construit sans préposition (langues slaves de l'Est et de l'Ouest, par ex. en slovaque – *je všetkými obdivovaný*; en

ukrainien – *Він захоплювався всіма*) ou avec préposition (langues slaves du Sud, par ex. en serbe – *он је цењен од свих* ; en bulgare – *Той е уважаван от всички*). Néanmoins, la construction du complément d'agent dans les langues slaves ne varie pas en fonction de critères sémantiques comme c'est le cas pour l'opposition entre *par* et *de* en français.

Même si certaines de nos locutrices (L3, L4) sont habituées à utiliser une préposition pour construire le complément d'agent dans leurs langues maternelles, et même si toutes sont certainement familiarisées avec ce type de construction grâce à la maîtrise de l'anglais, elles commettent des erreurs dans le choix de la préposition introduisant le complément d'agent en français. L'emploi de la préposition *de* leur pose des problèmes ; ainsi, elles utilisent toujours la préposition *par*, plus fréquente. Par exemple, dans les transformations de l'énoncé *Tout le monde l'admirait* par les locutrices L1, L2 et L3, le complément d'agent est introduit par *par* au lieu de *de*. De manière semblable, l'énoncé *Tous respectent Paul* est transformé par L1, L2 et L3 avec l'emploi de la préposition *par* au lieu de *de*. Le cas inverse, c'est-à-dire le remplacement de *par* par *de*, n'est pas apparu.

D'après certains auteurs, l'utilisation de *par* au lieu de *de* peut être considérée comme acceptable : « Dans tous les cas, vous pouvez remplacer *de* par *par*, mais non l'inverse » (Poisson-Quinton *et al.* 2007 : 123). D'autres (Boularès – Frérot 2003 : 83) considèrent l'emploi de *par* au lieu de *de* comme un écart par rapport à la norme du français standard. Quel que soit le point de vue adopté, le phénomène se range parmi les faits de langue méritant d'être examinés dans la perspective de l'étude de l'interférence.

3.3. La forme pronominale de la voix passive

Parmi les possibles sources d'interférences entre les langues slaves et le français lors de la formation du passif, figure l'existence des tournures pronominales de sens passif dans les langues slaves. Elles sont si fréquemment utilisées dans ces dernières qu'elles sont présentées par les ouvrages de référence comme une alternative équivalente à la structure 'verbe auxiliaire + participe passé', leur mécanisme de formation étant le même en bulgare, en serbe, en slovaque, en ukrainien et en français. L'exemple 9 montre l'emploi du verbe *se boire* dans des énoncés attestés dans les cinq langues mentionnées :

(9)

- a) червено вино **се пие** с червено месо, а бяло вино – с риба.¹² (bulgare)
- b) Траминац није лако продати, то је вино које **се не пије** сваки дан.¹³ (serbe)
- c) Biele vína sa pijú chladnejšie ako ostatné druhy.¹⁴ (slovaque)
- d) і вина дуже легко **п'ються** і підходять під дуже великий спектр різних страв.¹⁵ (ukrainien)
- e) Ce vin **se boit** très frais. (français)

¹² <<http://www.menumag.bg/za-hranata/statii/sychetavane-na-hrana-i-vino>>.

¹³ <<http://www.dnevnik.rs/magazin/pocasno-mesto-za-cuveno-vino>>.

¹⁴ <<http://www.winestory.sk/spravna-teplota-podavania-vina/>>.

¹⁵ <http://www.winetime.ua/degustation/zaporizhzhia/white_wines_of_greece_zaporizhzhia/>.

Le parfait parallélisme des structures (avec une seule exception liée à la position du pronom réfléchi en ukrainien) laisserait supposer qu'il n'y aura pas d'effets négatifs dus à l'interférence. Ce présupposé ne se confirme qu'en partie dans les énoncés produits par les locutrices. Leurs productions sont variées, de L4 qui était la seule à transformer correctement les trois énoncés où il fallait employer la tournure pronominale à L1 qui n'a transformé correctement aucun énoncé de cette série. Dans les énoncés produits par L2 et L3, nous observons des emplois erronés :

- (10) On **boit** ce vin très frais.¹⁶
→ à Ce vin **se boit** très frais.
L2 : Ce vin **s'en boit** très frais.
L3 : Il **est bu** très frais.
- (11) On **écrit** « atterrir » avec deux « t » et deux « r ».
→ à « Atterrir » **s'écrit** avec deux « t » et deux « r ».
L2 : „Atterrir“ **s'écrit** avec deux « t » et deux « r ».
L3 : Il **est écrit** atterrir avec deux « t » et deux « r ».
- (12) On **ne repasse pas** ce tissu.
→ à Ce tissu **ne se repasse pas**.
L2 : Ce tissu **ne s'en repasse pas**.
L3 : In **ne se repasse pas**.

Dans les énoncés produits par la locutrice L2, nous observons la tendance à identifier le passif à la construction passive « canonique », mais aussi la confusion entre *se* et *s'en* proposé par la locutrice qui pourrait s'interpréter par une maîtrise lacunaire des verbes pronominaux et des cadres verbaux en français : *repasser qc / se repasser ; boire qch / se boire ; écrire qch / s'écrire*. L'insertion erronée de *en* dans les énoncés produits par L2 ne relève donc pas ici de l'interférence de la langue maternelle avec le français. Nous expliquons ce type d'emploi de *en*, observé uniquement chez L2, plutôt comme une interférence intralinguistique en langue française (familiarité possible des structures similaires, par ex. *s'en passer, s'en aller*, etc.).

3.4. Les limites de la passivation

Nous avons sollicité les opinions des quatre locutrices concernant les limites de la passivation en français. Il s'agissait d'observer des énoncés à la voix active et de dire lesquels pouvaient être transformés à la voix passive et lesquels ne pouvaient pas subir cette transformation. Notons que, dans les langues slaves comme en français, la plupart des verbes transitifs directs peuvent subir cette opération.¹⁷ Exceptionnellement, la passivation est possible dans les énoncés contenant le verbe transitif indirect appelant un complément d'objet indirect, tel que, en français, *obéir à qqn* (*Les parents sont obéis de leurs enfants*).

¹⁶ Même si Michèle Boularès et Jean-Louis Frérot (2003 : 35) placent cet énoncé (ainsi que l'énoncé *On ne repasse pas ce tissu*) sous le titre *La forme passive : emplois*, ces énoncés ne sont pas toujours considérés en tant que passifs, mais aussi comme les expressions d'une qualité/ d'une propriété inhérente à l'objet décrit.

¹⁷ Certains verbes transitifs directs ne sont pas passivables, par ex. *posséder* (fr.), *vlastnit* (slov.).

Les structures valenciennes des verbes français et celles de leurs équivalents dans les langues slaves ne sont pas toujours identiques. Ainsi, certains verbes passivables en bulgare, en serbe, en slovaque ou en ukrainien ont des correspondants français qui n'admettent guère la transformation au passif. Ces non-coïncidences deviennent des sources potentielles d'interférence.

D'après la locutrice L1, les énoncés suivants ne peuvent pas être transformés en énoncés passifs :

(12)

- a) *Le télescope a repéré cette étoile depuis 2001.*
- b) *On célèbre cette fête dans le sud du pays.*

Dans le cas de l'énoncé 12b, il est possible d'attribuer l'erreur de L1 au transfert négatif entre le slovaque et le français. Il est très peu probable que le passif *canonique* soit employé dans l'énoncé équivalent slovaque. La forme pronominale s'y prête beaucoup mieux : *Tento sviatok sa oslavuje na juhu krajiny.*

Les locutrices L2 et L4 considèrent la passivation possible dans le cas des énoncés suivants :

(13)

- a) *Le ministre a répondu à leur demande.* (L2)
- b) *La police ne dispose pas de preuves suffisantes.* (L2, L4)
- c) *Ils ont souvent rêvé de ce voyage.* (L2)

En effet, le verbe *répondre* en 13a permet la passivation malgré son trait de transitivité indirecte. La collocation avec un groupe nominal construit autour de *demande* s'y prête assez bien, cette construction passive étant bien attestée dans l'usage. Ainsi, l'énoncé 13a permet la reformulation en *Il a été répondu à leur demande*, ce qui le classe parmi les PEI (passifs essentiellement impersonnels), configurations passives avec le sujet postiche *il* : « La reconnaissance [...] du PEI [...] comme configurations passives élargit de beaucoup l'éventail des passivations possibles traditionnellement relevées en syntaxe française » (Gaatone 1998 : 268). La même configuration impersonnelle existe en ukrainien, en serbe, ainsi qu'en slovaque (*Na ich otázky bolo odpovedané*).

Les verbes *disposer* (13b) et *rêver* (13c) apparaissent comme des verbes impassivables en français. L'impassivabilité résulte de leur sémantisme et de leurs caractéristiques syntaxiques : il s'agit d'un verbe de possession (*disposer*) et d'un verbe de pensée (*rêver*) qui forment le passif très difficilement. Les valences transitives indirectes de ces verbes correspondent à celles de leurs équivalents en ukrainien et en serbe. Néanmoins, comme nous venons de l'illustrer, la mise en parallèle des cadres verbaux ne suffit pas, à elle seule, à émettre un jugement quant à la passivabilité des verbes ni à évaluer le niveau de compétence de nos locutrices qui ont exprimé leurs avis concernant la possibilité de la passivation des énoncés donnés. Les réponses des locutrices L2 et L4, dans lesquelles ces dernières ont réussi à bien identifier les cas moins fréquents des verbes passivables, sont à apprécier, étant donné que « des verbes qui pourraient paraître impassivables, s'avèrent l'être, mais uniquement dans des contextes très particuliers, d'où leur éventuelle rareté dans le discours » (Gaatone 1998 : 268).

4. Interprétation des résultats

En analysant les énoncés produits par les quatre locutrices natives slavophones, nous avons identifié des difficultés du type suivant (selon la fréquence) :

- A - la forme de l'auxiliaire
- B - la possibilité/l'impossibilité de la passivation
- C - l'ordre des mots de l'énoncé passif
- D - le choix de l'auxiliaire
- E - l'emploi de la forme pronominale
- F - la construction prépositionnelle du complément d'agent
- G - la forme du participe passé

Parmi les difficultés rencontrées, certaines résultent de l'interférence linguistique entre la langue maternelle et le français (B, C, D, F), d'autres (A, E, G) ne peuvent pas y être associées.

L'étape de notre recherche dont nous avons rendu compte ici a eu pour point de départ une prise en compte des ressemblances structurelles entre les grammaires des langues slaves. Nous constatons une grande similarité des erreurs que les quatre locutrices ont commises. Parmi elles, il est possible d'identifier, dans leurs productions linguistiques, des manifestations de leurs difficultés individuelles, tout comme celles qu'on peut supposer propres à la communauté linguistique slave. Le plus grand nombre d'écarts dans notre échantillon concernait l'emploi du verbe auxiliaire, ce qui peut être associé à l'insécurité des locutrices par rapport à l'utilisation des temps verbaux. Vu les potentialités des valences verbales différentes dans les langues maternelles des locutrices, des erreurs apparaissent dans les énoncés transformés au passif qui font partie des productions linguistiques des locutrices slavophones. La situation se complique également par l'ordre des mots parfois défectueux dans les énoncés français des locutrices slaves étant donné que l'ordre des mots dans la phrase slave est plus libre, ce qui est lié à la flexion de la majorité des parties du discours.

Si l'on regarde plus en détails les cas individuels des locutrices slavophones, on constate que L1 a fait le plus grand nombre d'erreurs dans le choix de l'auxiliaire correct et lors de la transformation de la voix active en voix passive. Les énoncés produits par L2 trahissent les difficultés les plus variées, parmi lesquelles sont prédominantes la transformation de la forme active en forme passive, l'utilisation du verbe auxiliaire incorrect, l'emploi erroné de la forme pronominale et la construction prépositionnelle du complément d'agent. Dans les énoncés de L3, nous avons relevé des écarts dans les emplois des structures pronominales, le choix incorrect du temps du passif et les transferts des cadres des valences verbales de la langue maternelle vers le français, auxquels est également lié l'ordre des mots de l'énoncé passif incorrect. La locutrice L4 a éprouvé surtout des difficultés à employer le temps et l'auxiliaire corrects de la voix passive en langue française. La meilleure performance de L4 peut être expliquée par sa formation spécialisée en linguistique tandis que le parcours professionnel de L1, L2 et L3 était différent (formation en économie en cours). D'un autre côté, on note que les performances des quatre locutrices-types ne sont

pas marquées par un degré élevé d'insécurité quand il s'agit de l'accord du participe passé. Nous expliquons ce résultat par le fait que les slavophones sont habitués aux accords et aux déclinaisons dans leurs langues maternelles. Ce rapprochement de la question du contact des langues slaves et du français ne permet certes pas de tirer des conclusions sur le degré de proximité des différentes langues slaves par rapport au français. Un tel type de résultat serait intéressant à obtenir, mais exigerait une analyse quantitative et qualitative plus étendue, pour laquelle nos observations précédentes peuvent peut-être servir de point de départ.

L'état des lieux dressé nous amène à réfléchir sur une adaptation possible de la typologie des formes d'interférence linguistique observables au niveau grammatical proposée par U. Weinreich au contexte spécifique du contact des langues slaves, d'un côté, en position de langues maternelles (langue A) et, de l'autre côté, du français en position de langue étrangère (langue B). L'éventail des difficultés identifiées montre clairement l'absence du transfert des morphèmes, étant donné que dans aucun cas des morphèmes propres à la langue A (slave) ne sont employés, tels quels, dans les énoncés français. Ce fait confirme la thèse d'U. Weinreich selon laquelle l'occurrence de ce type de transfert se limite à des situations de contact de variétés très proches. Les quatre types d'écarts que nous considérons comme effets de l'interférence (B, C, D et F) relèvent du transfert des relations grammaticales. Au sein de la catégorie de transfert des relations (catégorie B dans la typologie de Weinreich), nous observons une répartition équilibrée entre B1 (l'application de la relation grammaticale propre à la langue A aux morphèmes de la langue B, représentée ici par les modifications de l'ordre des mots dans les énoncés passifs en français sous l'influence des modèles slaves, ainsi que par la redéfinition des limites de la passivabilité) et B2 (la négligence d'une relation propre à la langue B qui n'a pas de modèle en langue A, représentée par les écarts de la norme du français standard concernant le choix de l'auxiliaire ou le choix de la préposition pour construire le complément d'agent). L'abandon de l'expression de certaines catégories n'a pas été observé. Nous pouvons supposer qu'il serait plus susceptible de se produire, en cas de contact des langues slaves et du français, en relation avec l'expression d'autres faits de grammaire que le verbe au passif. Au contraire, l'expression inconsistante de certaines relations grammaticales est souvent présente, trahie par la variabilité des écarts observés. En ce qui concerne les effets du transfert, sans les avoir mis à l'épreuve, nous sommes encline à constater que la plupart des énoncés présentant des écarts par rapport à la norme grammaticale française avec lesquels nous avons travaillé lors de cette analyse sont tout de même déchiffrables pour un natif francophone.

5. Conclusion

L'étude présentée veut soutenir la pertinence du recours à l'analyse contrastive (la langue maternelle et/ou d'autres langues étrangères maîtrisées en comparaison et en contraste avec le français en tant que langue étrangère) pour aborder les questions de l'emploi des différents moyens grammaticaux avec les apprenants slavophones de FLE afin de leur faire prendre conscience des éléments qui peuvent devenir

sources d'interférences. Dans le cas de la voix passive, ici traitée à titre d'exemple, il s'agit surtout du temps verbal et de la passivabilité. L'interférence linguistique de la langue maternelle qui se manifeste dans les énoncés produits dans la langue acquise se dote d'un certain degré de prédictibilité. L'exemple analysé du passif français employé par des slavophones natifs confirme l'hypothèse que, dans la situation de contact de langues typologiquement plus ou moins éloignées, toujours au sein de la même famille linguistique, certains types de transferts linguistiques négatifs deviennent plus probables que d'autres. C'est le cas, lors du contact des langues slaves et du français, des transferts des relations grammaticales, parmi lesquelles les éléments positionnels et les marques d'accord et de dépendance. Une typologie adaptée des formes de l'interférence linguistique peut être construite à partir des connaissances de la typologie linguistique, ainsi que de celles de la grammaire comparée et contrastive. Celle-ci peut servir de base pour des études linguistiques quantitatives et qualitatives approfondies ayant pour objet le contact des langues en contexte particulier d'acquisition. L'apport de l'étude théorique et systématique de l'interférence linguistique, dépassant les simples recueils d'erreurs commises par les apprenants, est indiscutable. De telles analyses peuvent faciliter la compréhension des phénomènes réellement observés en situation de contact linguistique et constituer des outils précieux et efficaces pour la formulation du discours grammatical contextualisé, au service de la linguistique de l'acquisition.

Bibliographie

- ALEXANDER, Ronelle (2006), *Bosnian, Croatian, Serbian, a Grammar: With Sociolinguistic Commentary*, Wisconsin : University of Wisconsin Press.
- ALEXANDER, Ronelle – MLADENOVA, Olga M. (2000), *Intensive Bulgarian: A Textbook and Reference Grammar 2*, Wisconsin : University of Wisconsin Press.
- ASIC, Tijana (2000), « Le présent perfectif en serbe : temps, mode ou puzzle ? », *Cahiers de linguistique française* 22, 275-294.
- BOULARÈS, Michèle – FRÉROT, Jean-Louis (2003), *Tests d'évaluation. Grammaire progressive du français. Niveau avancé*, Paris : CLE International.
- DOLNÍK, Juraj (1999), *Základy lingvistiky*, Bratislava : Stimul.
- DVONČ, Ladislav et al. (1966), *Morfológia slovenského jazyka*, Bratislava : Vydavateľstvo Slovenskej akadémie vied.
- GAATONE, David (1998), *Le passif en français*, Paris : De Boeck Supérieur.
- KAHL, Thede – METZELTIN, Michael – SCHALLER, Helmut (Hg.) (2012), *Balkanismen heute*, Münster : LIT Verlag Münster.
- MILIĆ, Katarina (2015), « Les équivalents français de l'aoriste serbe et ses effets stylistiques sur le plan de l'énonciation », dans BRAJOVIĆ, J. et al. (éds.), *Les Études françaises aujourd'hui – Pourquoi étudier la grammaire? Théories et pratiques. La Nature, mère ou marâtre*, Belgrade : Faculté de Philologie, 211-220.
- PRESS, Ian – PUGH, Stefan (2015), *Ukrainian: A Comprehensive Grammar*, Londres : Routledge.
- STAMBOLIEVA, Maria (2008), *Building Up Aspect: A Study of Aspect and Related Categories in Bulgarian, with Parallels in English and French*, Berne : Peter Lang.
- WEINREICH, Uriel (1953), *Languages in Contact: Findings and Problems*, Berlin : Walter de Gruyter

